



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 Mai 2018

----- PROCES-VERBAL

Le quatorze mai deux mille dix-huit, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 07 Mai 2018

Conseillers en exercice : 15

Sont présents : André TOUGE, Alain HERVE, Marie-France LABORIE, Olivier LARRIEU, Rémy MEUNIER, Cyril ROMERO, Angélique TROTTIN, Nathalie LUCAS Alain DELOM, Khader GHEZAL

Excusés : Naïma CAUSSE, Anne GENIN, Jérémie PASA, Jean-Claude GAUDON, Dominique MEHEUT

Secrétaire de séance : Khader Ghezal

Ordre du Jour

- DIA 1 (Délibération)
- Commissions communales
- Compte rendu journée citoyenne
- Présentation GEMAPI
- Information OPAH
- Dossier local commercial
- Information déploiement de la fibre
- Protocole participation citoyenne
- Budget participatif gersois : information
- Questions et informations diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 09 Avril 2018. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

DIA

Vente de la maison située au 20 lotissement des Jardins de la Bastide
Les vendeurs sont : M Gaubil et Mme Vergely
Les acheteurs sont : M et Mme Arenillas
La surface totale du bien est de 804 m² au prix de 187000 Euros.

Le conseil municipal ne préempte pas à l'unanimité des voix.

Commissions communales

Il semble nécessaire après 3 années de faire le point sur la composition des différentes commissions municipales.

La commission d'appels d'offres ne change pas.

La commission finances sera composée de M Larrieu (responsable), M Touge, Mme Genin, M Gaudon, Mme Meheut, M Meunier.

La commission culture et tourisme disparaît, la compétence étant transférée à la communauté de commune.

La commission travaux se compose de M Delom et M Hervé (responsables), M Touge, M Larrieu, M Meunier, M Pasa, M Romero, Mme Trottin, Mme Meheut.

La commission Associations se compose de M Touge, M Hervé, M Gaudon, M Romero, Mme Laborie, Mme Lucas, Mme Causse, M Pasa.

A noter que cette commission n'a pas de responsable désigné M Hervé ne pouvant assumer cette charge.

La commission Aménagement de l'espace se compose de Mme Laborie (responsable), Mme Genin, M Pasa, Mme Meheut, M Ghezal, M Meunier.

La partie gestion des subventions aux associations au préalable gérée par la commission animation est désormais dévolue à la commission finances.

Compte rendu journée Citoyenne

JOURNEE CITOYENNE 2018 5 mai

POSITIF	A REVOIR
8 conseillers municipaux 2 personnes sans inscription et 2 enfants	1 inscription (8 l'an passé) SOLUTION : peut-être préciser que les gens peuvent venir même s'ils ne sont pas inscrits, certains peuvent se dire qu'ils ne sont pas inscrits donc ils ne peuvent pas se joindre au groupe. Changer la date.
1 atelier plantations-paillage pour 11 personnes	2 ateliers supprimés : peinture et petits travaux
Poursuite du fleurissement de l'an passé : pompiers, cabinet médical, derrière église et nouveau quartier fleuri : le foirail	Comment impliquer la population à fleurir leur devant de portes, fenêtres... ? SOLUTION : organiser un concours de maison fleurie avec jury de jeunes colonnais
Ambiance amicale et conviviale : café, apéritif	Expliquer, mieux informer sur le but de la jour-

Mise en commun des idées Efficacité du groupe	née citoyenne, certaines personnes ne comprennent pas le sens de cette journée et pensent que c'est le travail des employés... SOLUTION : leur expliquer que c'est une façon de se retrouver, de participer à la vie de notre village au même titre que lorsqu'on aide une association bénévolement, c'est un moment convivial ! Garder l'idée de faire un grand groupe ou plusieurs, c'est plus motivant, sympa et un vrai échange se fait ! on était 8 et tout le monde avait quelque chose à faire, plus convivial
Mise en commun du matériel (un peu juste en quantité)	Chaque participant doit porter son matériel, si possible, y compris le gilet jaune... SOLUTION : avoir accès au local communal pour utiliser le matériel nécessaire
Le résultat est gratifiant, même si nous avons peu ou pas de retour...	La préparation de la journée (2-3 personnes seulement), la répartition des tâches, le temps passé, difficulté à gérer vie professionnelle, vie familiale, engagement associatif, engagement communal... qui reste du bénévolat. SOLUTION : pourquoi ne pas intégrer des personnes extérieures au conseil qui travailleraient sur la préparation de la journée ? Il faut inviter la population au préparatif via les nouvelles colognaises, je suis sûre qu'il y aurait des volontaires.
MERCI à tous ceux qui ont participé, aidé, contribué...	Merci à la commission pour tout le travail effectué et la régularité, vous êtes au top !!

Présentation GEMAPI

GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

La CCBL récupère cette compétence suite à une concertation entre les différents syndicats gestionnaire (5 à l'heure actuelle).

Pour la CCBL cela représente 520 km de cours d'eau.

Le coût de GEMAPI, avant subvention est de 880000 Euros/an.

Pour la CCBL cela représente 48320 Euros /an soit 18% du budget global.

Dispositif OPAH

OPAH : office public pour l'aménagement de l'habitat.

Une campagne va être lancée sur le territoire de la communauté de communes dans le but de lancer un dispositif d'amélioration des habitats.

Les communes devront référencer les propriétaires souhaitant bénéficier de ce dispositif et des aides financières qui s'y rapportent.

La commune de Cologne fera une information dans les prochaines « nouvelles colognaises ».

Dossier local commercial

Le permis est déposé, une étude de sol doit avoir lieu courant Mai.

Par la suite l'appel d'offre sera lancé.

Concernant les subventions : le département a validé l'aide de 10%, nous sommes en attente d'un retour de la DETR (30%) et de la Région (35%).

Déploiement de la fibre

La première partie sera effective en juin 2018 concernant la Zone1 (centre-ville, route de Sarrant et route de Cadours).

La deuxième partie se fera début 2019.

Une information sur les modalités de raccordement sera faite à la population.

Protocole participation Citoyenne

Le protocole a été signé en préfecture en le 03 Mai 2018.

Les 4 référents pour Cologne sont :

- M Montagut Yves
- M Delom Alain
- M Pitous Marc
- M Cettolo Jean-Pierre.

Budget participatif Gersoises

Le Département du Gers lance une cagnotte d'1 Million d'Euros pour la mise en œuvre de projet sur et pour le département et ses citoyens.

Une réunion publique de présentation aura lieu le 29 Mai à 19h00 à la salle des Fêtes.

Questions diverses :

- Une demande de lancement pour une souscription en vue de réhabiliter une crèche dans l'église pourrait elle être mise en place ?
Oui, mais il faut voir les modalités précise de cette souscription afin d'être sûr que les dons aillent à cette réhabilitation et n'entre pas dans un « pot » global.
- Ou en sont les travaux de toitures ?
Le budget de la commune étant validé ils vont reprendre rapidement.

Fin de séance 23h30